

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00892  
Numéro SIREN : 831 471 131  
Nom ou dénomination : 2 CGR

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2021 sous le numéro de dépôt 145





**BILAN SIMPLIFIÉ**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2033-A-SD 2020

①

Désignation de l'entreprise		2CGR		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		DOMAINE DE LA CONDAMINE RD 19		34490 THEZAN LES BEZIERS		
SIRET		8 3 1 4 7 1 1 3 1 0 0 0 1 9				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 7		
				Exercice N clos le 31 12 2019		
<b>ACTIF</b>		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012		
		Autres * 014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		16 856 030		
	Immobilisations financières * (1)	040		7 299 042		
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>		<b>24 155 048</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052		
		Marchandises * 060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes 064		066		
	Créances (2)	Cilents et comptes rattachés * 068		070		
		Autres * (3) 072		4 668 074		
		Valeurs mobilières de placement 080		082		
		Disponibilités 084		507 086		
		Charges constatées d'avance * 092		094		
	<b>Total II</b>	<b>096</b>		<b>5 176 098</b>		
	<b>Total général (I + II)</b>	<b>110</b>		<b>29 331 112</b>		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		7 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131 )		132			
	Report à nouveau		134		(33 673)	
	Résultat de l'exercice		136		(4 130)	
	Provisions réglementées		140			
	<b>Total I</b>		<b>142</b>		<b>(30 802)</b>	
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>		<b>154</b>		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		11 382	
	Autres dettes ( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )		2 828 ) 172		39 196	
Produits constatés d'avance		174				
<b>Total III</b>		<b>176</b>		<b>50 578</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>		<b>19 776</b>		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184		

LE EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2020

## BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 200R

		Exercice N Net	Exercice N -1 Net	
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		
		Autres		
	Immobilisations corporelles	7 301	11 255	
	Immobilisations financières	7 299	6 049	
<b>Total I</b>		<b>14 600</b>	<b>17 304</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	4 668	4 888
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités	507	600	
Charges constatées d'avance				
<b>Total II</b>		<b>5 176</b>	<b>5 488</b>	
<b>Total général (I + II)</b>		<b>19 776</b>	<b>22 792</b>	
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel	7 000	7 000	
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	(33 673)		
	Résultat de l'exercice	(4 130)	(33 673)	
	Provisions réglementées			
<b>Total I</b>		<b>(30 802)</b>	<b>(26 673)</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
<b>Total II</b>				
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 382	8 932	
	Autres dettes	39 196	40 532	
	Produits constatés d'avance			
<b>Total III</b>		<b>50 578</b>	<b>49 465</b>	

②

## COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2CGR		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		31 12 2019	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209	210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons	215	214	23 192
			Services *	Intracommunautaires	217	218	
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production stockée *					224	
	Production immobilisée *					228	
	Subventions d'exploitations reçues					230	24
Autres produits							
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>					232	23 216	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	2 963	
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	7 463	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	9 533	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *		243		
	Rémunérations du personnel *					194	
	Charges sociales (cf. renvoi 360)					405	
	Dotations aux amortissements *					171	
	Dotations aux provisions					3 954	
	Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		22
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264	24 704	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	(1 488)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348		2 642
Impôt sur les bénéfices * (VII)						308	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	(4 130)	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	4 130	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des optés-cs d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levés d'option		( Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	DÉDUCTIONS.	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (44 undécies)	990			
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344			
BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite				641			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	354	4 130
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * .....		33 673				
				dont imputés sur le résultat :		380	





# COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : 20GR

		Exercice N	Exercice N -1
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises		
	Production vendue { biens	23 192	51 134
	{ services		
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	24	298
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		<b>23 216</b>	<b>51 432</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	2 963	6 853
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	7 463	20 899
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	9 533	38 791
	Impôts, taxes et versements assimilés	194	1 091
	Rémunérations du personnel	405	9 821
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	171	1 528
	Dotations aux amortissements	3 954	5 601
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	22	519
	<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>24 704</b>

<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		(1 488)	(33 673)
<b>PRODUITS ET CHARGES DIVERS</b>	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)		
	Charges financières (V)		
	Charges exceptionnelles (VI)	2 642	
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		<b>(4 130)</b>	<b>(33 673)</b>

**IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES**

DGFIP N° 2033-C-SD 2020

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 2CGR**

Néant \*

I		IMMOBILISATIONS		Augmentations		Diminutions		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404		406			
	Autres	410	412	414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424		426			
	Constructions	430	432	434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	16 856 442	444		446	16 856		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454		456			
	Matériel de transport	460	462	464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474		476			
Immobilisations financières		480	6 049 482	1 250 484		486	7 299		
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>22 908 492</b>	<b>1 250 494</b>		<b>496</b>	<b>24 155</b>		

II		AMORTISSEMENTS		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Révaluation légale *	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice				Montant des amortissements à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	502	504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514		516			
	Constructions	520	522	524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	5 601 532	3 954 534		536	9 555		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544		546			
	Matériel de transport	550	552	554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564		566			
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>5 601 572</b>	<b>3 954 574</b>		<b>576</b>	<b>9 555</b>		

III **PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	587	589	
	Plus-values taxables à 19 % (*)		579	Régularisations	590	594	595	
<b>TOTAL</b>					<b>598</b>	<b>597</b>	<b>599</b>	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFiP N° 2033-D-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>2COR</b>				Néant <input type="checkbox"/>	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>							
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et en cours	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>		
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (SI le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>			
	Dotations		Reprises				
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>	<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>		<b>780</b>		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209 C</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	33 673	Résultat déficitaire relevant de l'article 209 C du CGI		995		
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209 C du CGI)		996		
Déficits reportables	984	33 673					
Déficits de l'exercice	880	4 130					
Total des déficits restant à reporter	870	37 802					
<b>IV DIVERS</b>							
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 154 bis du CGI	325			381		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			380		
N° du centre de gestion agréé					388		
Montant de la TVA collectée					374 2 617		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf Immobilisations)					378 1 665		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

5

## DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>200R</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
Exercice ouvert le : .....01/01/2019.....		et clos le : ...31/12/2019.....		Données en nombre de mois <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">1</td><td style="width: 15px; height: 15px; text-align: center;">2</td></tr></table>	1	2
1	2					
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				376		
	Dont apprentis			657		
	Dont handicapés			651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>						
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105		
<b>TOTAL 1</b>				106		
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
<b>TOTAL 2</b>				144		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>						
Achats				121		
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				126		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150		
<b>TOTAL 3</b>				152		
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137		
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117		
				0		
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.						
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *			
			023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			026			
Période de référence	024	016				
Date de cessation						

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au §

N° de dépôt

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2020

1/1 (1)

Néant

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CG)

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 1 4 7 1 1 3 1

Dénomination de l'entreprise 2CGR

Adresse (voie) DOMAINE DE LA CONDAMINE RD 19

Code postal 3 4 4 9 0

Ville THEZAN LES BEZIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES

904

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2033-G-SD 2020

N° de dépôt

⑦

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 1 4 7 1 1 3 1

Dénomination de l'entreprise 2COR

Adresse (voie) DOMAINE DE LA CONDAMINE RD 19

Code postal 3 4 4 9 0

Ville THEZAN LES BEZIERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

## A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	831471131
Désignation du déclarant	2CGR DOMAINE DE LA CONDAMINE RD 19 34490 THEZAN LES BEZIERES
Code activité NAF	8230Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil	<input type="checkbox"/> Pas de conseil	SARL A2H CONSEILS
	<input type="checkbox"/> Comptable	
	<input type="checkbox"/> Cabinet Conseil	
	<input checked="" type="checkbox"/> Expert - Comptable	

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

## B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

## C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	17

## D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----

# **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES de la SAS 2 CGR**

Dont le siège social se situe : IMMEUBLE "LE BAIL AIR", 104  
ROUTE DE PEZENAS 34600 FAUGERES.

Inscrite au registre du commerce de BEZIERS sous numéro RC  
83147113100027

Procès-verbal d'assemblée extraordinaire du 20/11/2020 à Le  
Pradal 34600 à 14h.

L'assemblée est présidée par Remi GIBILY et est convoquée  
conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la  
société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et  
reconnait la validité de la convocation.

## **ASSOCIES PRESENTS**

Sont présents ou représentés et ont signés la feuille de  
présence, annexée au présent procès-verbal :

GIBILY REMI, détenant 3250 parts sociales

GIBILY CHRISTEL, détenant 3250 parts sociales

GIBILY CLARA, détenant 250 parts sociales

GIBILY GUILLAUME, détenant 250 parts sociales

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts  
de la société, l'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les  
décisions ordinaires et extraordinaires.

le président constate que l'assemblée est valablement  
constituée, et qu'elle peut délibérer et prendre les décisions.

## **DOCUMENTS SOUMIS A L'ASSEMBLEE**

Les documents et rapports suivants ont été soumis à l'assemblée  
lors de la convocation et sont mis à leur disposition pour  
l'assemblée générale, les associés donnent acte de cette

disposition.

## **RAPPORT DE GESTION**

### **COMPTE ANNUEL**

Ces pièces ont bien été transmises dans les délais légaux, avant la date de la présente réunion.

### **LECTURE DU RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT**

Lecture est donnée du rapport du président et la discussion est ouverte.

L'assemblée prends acte de ce rapport et en approuve les termes.

### **ORDRES DU JOUR**

Plus personne ne demandant plus la parole, sont mise aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice 2019
- Confirmation d'Approbation exercice néant 2020
- Affectation du résultat et éventuellement distribution des dividendes
- Dissolution anticipée et liquidation amiable de la SAS
- Nomination du liquidateur

### **RESOLUTION 1 : approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019**

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du président, approuve ce rapport et donne quitus au président pour l'exercice clos le 31/12/2019.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Le président expose, que suite aux circonstances

exceptionnelles liées au COVID 19, qu'aucunes activités sur l'année 2020 n'a été exercé, et de ce fait , qu'aucun exercice comptable sur cette année ne sera établi.

Quitus au président lui est donné pour l'exercice 2020.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### **RESOLUTION 2 : distribution des dividendes :**

En conséquence les pertes de l'exercice 2019, qui se montent à 4130 euros, sont affectés au compte "repport a nouveau".

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **RESOLUTION 3 :**

Après lecture du rapport par le président , l'assemblée générale décide de la dissolution anticipée de la société ainsi que de sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020.

pendant la période de liquidation et ce jusqu'a sa cloture , la dénomination de la sociale sera suivie de la mention "société en liquidation " .

le siege social de la liquidation est fixé à :

3 chemin de la bade , 34600 le pradal.

Cette résolution est adoptée a l'unanimité.

### **RESOLUTION 3 : nomination du liquidateur**

Proposition et faite aux assossiés de nommer le liquidateur en la personne de rémi Gibily, demeurant 3 chemin de la bade 34600 le pradal, et cela pour la durée de la liquidation.

il est ainsi mit fin aux fonction du gérant.

le liquidateur devra s'aquitter de toutes les opérations de liquidation , et en tenir informé les associés. Celui ci est autorisé à poursuivre les opérations en cours nécessaire à la liquidation.

cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### RESOLUTION 3 : pouvoir au porteur

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin de d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

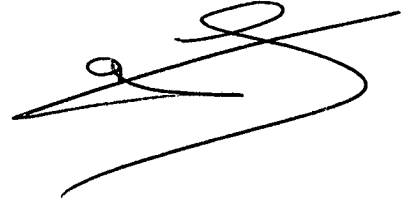
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, la séance est levée.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal, pour servir et faire valoir ce que de droit.


REMI GIBILY



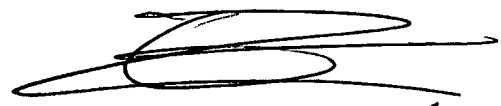
CHRISTEL GIBILY



CLARA GIBILY



GUILLAUME GIBILY



*Attesté conforme le gérant*

